

À NOUS
D'AGIR
!

LE PLAIDOYER

ÇA MARCHE !

2000-2012 :
ENSEMBLE VERS
DES POLITIQUES
PLUS SOLIDAIRES



ccfd-terresolidaire.org

4, rue Jean-Lantier 75001 Paris
Tél : 01 44 82 80 00



ccfd-terre solidaire

TABLE DES MATIÈRES

Le **CCFD-Terre Solidaire**, première ONG française de développement, avec **40** millions d'euros de budget et plus de **500** initiatives soutenues chaque année dans **80** pays du Sud et de l'Est, a acquis depuis près de **50** ans un savoir-faire et de nombreuses références dans le dialogue avec les sociétés civiles de ces pays. Cette expertise est utilisée aujourd'hui dans de nombreuses actions de communication, d'éducation au développement et de plaidoyer en direction des décideurs et du public français et européen, en particulier grâce à un réseau de **15 000** bénévoles militants.

Conception : CCFD-Terre Solidaire, direction du Plaidoyer - Contact plaidoyer local : Carole Birene, CCFD-Terre Solidaire, tél. : 01 44 82 81 53 - Directrice de la publication : Catherine Gaudard - Rédaction : Marine De Haas à partir d'écrits de Laurence Estival et Charlotte Roumeguere - Secrétariat d'édition : Kouté Gnoyé - Responsable de production : Emmanuel Cauchois, CCFD-Terre Solidaire, 4 rue Jean-Lantier, 75001 Paris - Tél. 01 44 82 80 00 - www.ccf-d-terresolidaire.org - Conception graphique : © www.entrez-sans-frapper.com - Impression : Sipap-Oudin - Dépôt légal : septembre 2012 - Référence : 8070512



ÉDITORIAL _____	4	→ 5
LE PLAIDOYER DU CCFD-TERRER SOLIDAIRE _____	6	→ 11
↳ Le plaidoyer, qu'est-ce que c'est ?	6	
↳ Une opportunité d'engagement pour les bénévoles	7	
↳ Des retombées concrètes pour nos partenaires	8	
↳ Les campagnes de plaidoyer : au croisement de l'éducation au développement et du plaidoyer	9	
↳ Jouer la carte du collectif	10	
↳ Le plaidoyer et le travail média	10	
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE _____	12	→ 17
↳ Commerce mondial : de nouvelles orientations au service du développement	13	
↳ Pour la défense d'une agriculture familiale	14	
FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT _____	18	→ 23
↳ Une solidarité renforcée	19	
↳ Redonner aux États de réelles marges de manœuvre	19	
RESPONSABILITÉ DES MULTINATIONALES _____	24	→ 27
↳ De la nécessité d'encadrer les multinationales	25	
↳ Des engagements concrets	25	
PRÉVENTION ET RÉOLUTION DES CONFLITS _____	28	→ 31
↳ Pour un contrôle du commerce des armes	29	
↳ Un lobbying actif en France	29	
↳ Un long chemin vers le TCA	29	
NOS PARTENAIRES MÈNENT LEUR PROPRE PLAIDOYER _____	32	→ 33
ÉLECTIONS 2012 : UNE INTERPELLATION CITOYENNE RÉUSSIE _____	34	
CONTACTS ET LIENS _____	35	



ÉDITO



La solidarité internationale, pour le CCFD-Terre Solidaire, c'est d'abord soutenir les initiatives des organisations et populations, qui se mobilisent pour défendre les droits des plus pauvres et améliorer leur vie. Ce soutien aux « partenaires » est la clé d'une solidarité multiple, construite dans la durée, la confiance et le respect. Mais ce soutien ne suffit pas...

Les initiatives de nos partenaires se déploient à l'échelle de villages et quartiers, de villes ou régions entières. Certains parviennent à agir à l'échelle de leur pays, pour exiger de leur gouvernement des politiques respectueuses de ces populations : politique foncière, agricole, commerciale, sociale... Mais trop souvent, leurs efforts se buttent à des politiques décidées ailleurs, face auxquelles les seules luttes locales restent vaines. Certains arrivent à œuvrer au niveau international.

En 1983, Dom Elder Camara, évêque brésilien interpellait les ONG du Nord sur leur responsabilité :
« Les choses ne changeront vraiment chez nous que lorsqu'elles changeront chez vous ».

Il ne suffit pas que les coopératives agricoles produisent mieux, encore faut-il que les consommateurs achètent leurs produits. Or quand leur pays s'est vu forcé, au cours de négociations commerciales, à ouvrir ses marchés à des importations à bas prix, les producteurs locaux ne trouvent plus de débouchés. C'est donc sur les règles du commerce international qu'il faut agir, et sur les pays exportateurs qui pèsent dans ces négociations à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ou dans des accords bilatéraux.

Il ne suffit pas que les sociétés civiles d'un pays réclament du gouvernement plus d'investissements dans le développement : si le budget de l'État est consacré au remboursement de sa dette publique auprès de créanciers internationaux, et si les investisseurs étrangers trichent pour ne pas lui verser leur contribution fiscale, il n'a aucun moyen pour financer des politiques sociales à la hauteur des enjeux.

Les pays occidentaux, dont la France, conservent une influence majeure sur le reste du monde, et continuent d'imposer leurs priorités. La mondialisation a par ailleurs accru les interdépendances, et les pays émergents exigent aujourd'hui leur part de la croissance, avec malheureusement les mêmes impacts négatifs.

Les politiques décidées en France, en Europe ou au niveau international ont des conséquences directes sur les populations du Sud et de l'Est, et sur les initiatives des partenaires que nous soutenons.

La solidarité internationale, pour le CCFD-Terre Solidaire, c'est donc aussi agir sur notre propre gouvernement, et à travers lui, sur les décisions européennes et internationales, afin de pousser d'autres politiques plus justes. L'Association a toujours eu cette démarche, mais l'a renforcée et approfondie depuis les années 2000. Dans un dialogue permanent avec les partenaires du Sud, le CCFD-Terre Solidaire a développé sa capacité à proposer des politiques alternatives et à mobiliser l'opinion publique pour interpeller les décideurs.

Un premier objectif : renforcer les politiques de coopération, car le partage des richesses passe par la redistribution. Mais il faut aller plus loin, et faire évoluer les politiques agricoles et énergétiques, économiques, financières, d'investissement, de défense. À travers ces politiques, c'est tout l'équilibre du monde qu'il faut faire bouger, les approches du développement qu'il faut repenser. Plus largement, il faut faire évoluer la gouvernance du monde, les relations entre acteurs, la place de la société civile dans les décisions.

Et ça marche ! Étape par étape, échelon par échelon...

La société civile est aujourd'hui reconnue comme un interlocuteur crédible pour les décideurs, elle a obtenu des espaces de dialogue et de concertation dans l'éla-

✕
boration des politiques, des collectivités locales aux Nations unies, en passant par les États ou l'OCDE. Ainsi aujourd'hui, les Nations unies débattent les politiques agricoles et alimentaires mondiales avec des représentants d'organisations paysannes et d'ONG. Elle a su proposer des politiques qui, après de fortes oppositions et résistances, sont aujourd'hui reconnues comme des réponses crédibles aux injustices et aux crises, comme c'est le cas de la Taxe sur les transactions financières pour financer le développement.

C'est cela que nous portons à travers notre « plaidoyer » : il s'agit d'identifier ce qui ne va pas, et de proposer des politiques alternatives.

Cela exige de l'expertise, car les sujets sont complexes, pour formuler des analyses et propositions de qualité. Cela exige d'aller rencontrer les décideurs, à tous les niveaux, pour leur soumettre nos propositions et les forcer à agir.

Cela exige des campagnes, pour que les médias s'emparent de ces sujets, et que les citoyens se mobilisent. Car les politiques ne changeront que si l'opinion est sensible à ces enjeux et les interpelle.

Et dans toutes ces dimensions du plaidoyer, chacun peut agir là où il est ! Le CCFD-Terre Solidaire s'appuie fortement sur les bénévoles, sur les citoyens : la créativité, l'expérience personnelle ou professionnelle, l'engagement sont des clés de notre réussite.

Catherine Gaudard → Directrice du Plaidoyer
Bernard Pinaud → Délégué Général

LE PLAIDOYER DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE



LE PLAIDOYER, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Porter un plaidoyer, c'est faire pression afin d'obtenir le changement d'une politique et sa mise en œuvre. Un processus qui prend du temps, qui avance étape par étape... Ainsi, l'annulation en 2005, d'une partie des dettes des pays les plus pauvres par le G8 a demandé de nombreuses années de lutte au niveau national et international, et continue à mobiliser la société civile pour que ces annulations aillent réellement au développement.

Le plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire vise à atteindre deux objectifs indissociables : la création ou la réforme de politiques ayant un impact sur le développement au Sud et le soutien de l'opinion publique en faveur de ce changement. Deux objectifs nécessaires à un changement durable, mais qui peuvent être atteints à des moments décalés, différents.

Le plaidoyer en chiffres → depuis 2000 →

- ↳ 48 campagnes de plaidoyer dont 16 campagnes mobilisant une grande partie de l'Association.
- ↳ Des centaines de rencontres avec des décideurs au

niveau local, régional, national, européen, international.

- ↳ La publication de 15 rapports alliant expertise, analyses et propositions.
- ↳ La participation à plus de 29 collectifs de plaidoyer nationaux et internationaux permanents sur nos sujets et des dizaines de collectifs locaux.
- ↳ Un travail média croissant sur nos messages de plaidoyer, avec au total 6 230 articles dans la presse nationale et près de 285 communiqués et conférences de presse entre 2001 et 2011. Pour la seule année 2011, ce sont 122 interventions télévision/radio nationales !

Les acteurs du plaidoyer au sein de l'Association

- ↳ Des salariés qui mènent un travail d'étude, de formulation de propositions, de lobbying et de communication. C'est d'abord la direction du Plaidoyer avec 8 salariés au sein de deux pôles : études et lobbying, et plaidoyer local. Elle travaille en transversalité avec d'autres directions (Information et Communication institutionnelle, Vie associative, Partenariat international, Éducation au développement, etc.) et au sein de réseaux et collectifs.

- ↳ Des bénévoles mobilisés, acteurs et force de proposition. Le plaidoyer est une manière concrète et stimulante, pour les bénévoles de tous âges, de s'engager, soit sur des actions ponctuelles soit dans la durée, d'être force de proposition et de prendre des responsabilités au sein de différents espaces.

UNE OPPORTUNITÉ D'ENGAGEMENT POUR LES BÉNÉVOLES

Chaque citoyen peut agir, le niveau local est extrêmement pertinent : c'est là où les décisions nationales se forgent et se déploient.

Les bénévoles de l'Association, actifs dans toute la France, interpellent les élus locaux et les députés dans leurs territoires. Ce plaidoyer local est le relais de positions nationales. Ils organisent des événements pour alerter l'opinion publique et mobiliser les citoyens sur des enjeux précis, aidés pour cela par les démarches pédagogiques de l'éducation au développement. Certains bénévoles se forment aux techniques de plaidoyer et s'organisent en réseaux : ces « référents plaidoyer » démultiplient, grâce à leurs actions, les impacts de notre plaidoyer. S'entourant pour chaque campagne de personnes ayant envie d'agir,



© CCFD-Terre Solidaire

« Stunt » en juin 2011 dans le cadre de la campagne « AIDONS L'ARGENT »



« L'utopie partagée est le ressort de l'histoire. Il ne faut pas avoir peur de n'être qu'une goutte d'eau. Ce sont des gouttes d'eau rassemblées qui font les ruisseaux, les fleuves, les océans. »

Dom Elder Camara, 1983

et soutenus par des salariés, ils initient des actions au niveau local, en lien avec leurs réalités de terrain. Parallèlement, le CCFD-Terre Solidaire développe des réseaux thématiques permettant aux bénévoles de s'impliquer sur des sujets selon leur centre d'intérêt ou expertise particulière (réseau sur la responsabilité des multinationales, réseau migrants, réseau Israël Palestine, etc.). Il propose également aux jeunes adultes de s'organiser en réseaux jeunes, pour mener des actions leur correspondant mieux.



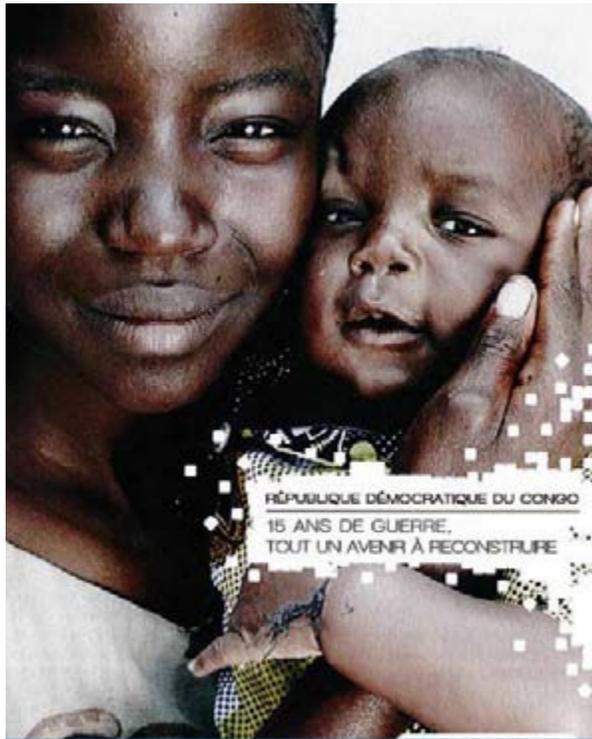
Quand les bénévoles s'attaquent à l'évasion fiscale...

La campagne AIDONS L'ARGENT a mis en lumière les effets néfastes des paradis fiscaux et de l'évasion fiscale sur les économies des pays du Sud. Elle a poussé les décideurs à agir sur ce problème. La mobilisation des bénévoles a été un élément clé de son succès : ils ont organisé dans leurs régions des « stunts » pour les médias, des actions de mobilisation citoyenne, et ont mené des démarches d'éducation sur le thème de la fiscalité. Ils sont également allés à la rencontre des élus locaux et régionaux pour leur proposer d'agir pour exiger plus de transparence fiscale des banques. Au G20 de Cannes, en novembre 2011, plus de 300 bénévoles du CCFD-Terre Solidaire se sont mobilisés afin d'interpeller les chefs d'États présents.

Les impacts du plaidoyer local sont réels : en l'espace de deux années, grâce au travail des bénévoles, 18 régions françaises se sont engagées ouvertement dans la lutte contre l'évasion fiscale. Dans le contexte actuel de crise financière, cette question a été largement reprise par les politiques : ouverture d'une commission d'enquête au Sénat, engagement de la majorité des candidats aux législatives de 2012 à soutenir notre proposition de reporting pays par pays, etc.

DES RETOMBÉES CONCRÈTES POUR LES POPULATIONS DU SUD

Notre plaidoyer permet que des politiques françaises, européennes ou internationales évoluent pour une meilleure prise en compte des priorités des populations les plus pauvres dans les pays du Sud. Certes, les retombées sont rarement immédiates pour ces populations, mais quand elles ont lieu, l'impact est important. Ce plaidoyer permet également de renforcer les sociétés civiles grâce à des démarches communes entre organisations, tant dans les pays du Sud qu'entre sociétés civiles du Nord et du Sud.



Affiche de la campagne « RDC, 15 ANS DE GUERRE, TOUT UN AVENIR À RECONSTRUIRE »

Ainsi, nombre de ces organisations sont engagées sur les enjeux agricoles, et profitent des retombées d'un travail de plaidoyer mené depuis plusieurs décennies :

- la réforme du Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA) des Nations unies a permis aux organisations paysannes de s'asseoir à la table des négociations pour défendre leurs perspectives et propositions,
- l'évolution des cadres législatifs et fonciers internationaux leur a donné l'occasion de pousser localement pour un respect des droits des petits agriculteurs,
- les allègements de dette obtenus après une forte mobilisation de la société civile permettent aux pays du Sud d'investir plus dans le développement de leur agriculture.

Nos partenaires du Sud ont pu s'emparer de ces changements de politiques en faveur du respect de la souveraineté alimentaire dans leurs pays.

La campagne « RDC – 15 ans de guerre, tout un avenir à reconstruire » et les démarches de lobbying entreprises par la société civile illustrent également les retombées du plaidoyer en faveur de la paix pour nos partenaires congolais (Justice et Paix, CERN). Ces actions ont permis :

- de donner un écho international à la lutte de nos partenaires, et de souligner le lien entre exploitation des ressources naturelles et conflits,
- la création en 2010 d'un groupe de travail à l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) - auquel participe le CCFD-Terre Solidaire - , qui a défini des lignes directrices sur la « diligence raisonnable » des entreprises en zones de conflits, en particulier en RDC,
- à nos partenaires congolais de prendre conscience de leur capacité à faire bouger les lignes dans leur pays, de se structurer et se professionnaliser, aboutissant à la création d'Observatoires permanents sur les ressources naturelles en RDC.



© CCFD-Terre Solidaire

L'événement collectif de mobilisation citoyenne « LIBÉRONS LES ÉLECTIONS » a attiré plusieurs centaines de personnes à Paris le 31 Mai 2012

LES CAMPAGNES DE PLAIDOYER : AU CROISEMENT DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET DU PLAIDOYER

Les campagnes de plaidoyer sont des temps forts qui s'appuient sur l'expertise de l'Association sur des thèmes particuliers. Cette expertise, formée collectivement avec des syndicats, des chercheurs, des universitaires permet d'ouvrir de nouveaux horizons et de proposer des alternatives précises et réalistes. Riche de cette expertise, le CCFD-Terre Solidaire porte ses propositions dans des espaces de négociation et alterne continuellement entre dialogue et pression sur les décideurs. Il s'agit également de les faire connaître aux citoyens notamment via nos démarches d'éducation au développement (EAD).

EAD → changement des personnes

PLAIDOYER → changement des politiques

L'Éducation au développement est aussi un acte politique

L'éducation au développement et à la solidarité internationale a pour finalité le changement des mentalités et des comportements des personnes, dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable.

« L'éducation au développement est (...) à la fois une manière efficace d'expliquer le monde tel qu'il est à nos concitoyens (en les considérant comme des acteurs de ce monde en mutation) mais aussi une voie privilégiée pour faire remonter vers les responsables politiques et vers les institutions, les aspirations des gens et de leurs organisations locales. »

Olivier Consolo, directeur de Concord (Collectif des ONG au niveau européen)

C'est une démarche pédagogique participative qui s'inscrit dans le temps mais est aussi politique puisqu'elle s'adresse à des citoyens. Elle permet à chacun : d'avoir une réflexion sur la société dans laquelle il/elle vit, d'effectuer des choix et de les argumenter, de devenir citoyen, acteur et actrice du changement à tous les niveaux.

Le CCFD-Terre Solidaire porte une attention particulière à la sensibilisation des communautés chrétiennes. Dans une démarche collective avec d'autres organisations catholiques, il a notamment produit des brochures comme « *Au service du bien commun* » sur la justice fiscale (2011), ou « *À la rencontre du frère venu d'ailleurs* » sur les droits des migrants (2012).

Le plaidoyer et l'éducation au développement au service du changement par la mobilisation citoyenne

Faire « campagne » pour interpeller et mobiliser l'opinion publique est l'une des méthodes privilégiées du plaidoyer, très appréciée des bénévoles. La campagne a besoin des techniques de pédagogie de l'EAD, pour toucher en particulier les jeunes adultes et adultes. Le plaidoyer est un passage à l'action qui couronne l'EAD, lui donne un sens. Diffuser largement les outils, faire connaître les enjeux d'une campagne, réunir le maximum de signatures sont autant d'actions dans lesquelles les bénévoles investissent beaucoup d'énergie. →→

JOUER LA CARTE DU COLLECTIF

Pour peser, mieux vaut être rassemblés. Le CCFD-Terre Solidaire inscrit donc systématiquement son action de plaidoyer dans des démarches collectives au niveau français, européen et international. Ce sont le plus souvent des collectifs pérennes, qui se sont constitués en plateformes permanentes, sur des positions et objectifs communs de plaidoyer. Il peut aussi s'agir de collectifs ponctuels (ex : campagne « *État d'urgence planétaire* » pour les élections 2007).

L'action collective a plusieurs avantages :

- Peser plus face aux décideurs (en termes de représentation, de mobilisation et de force de proposition).
- Favoriser une action collective pour une autre gouvernance à toutes les échelles et mutualiser les expériences et expertises.

Le CCFD-Terre Solidaire a déjà une longue expérience, au niveau local comme national, de plaidoyer collectif avec des associations et ONG de solidarité internationale membres du CRID¹ (Amis de la Terre, Oxfam-France, Ritimo, Secours Catholique, la Cimade, etc) ou de Coordination SUD², (GRET, ACF). Depuis quelques années, l'Association travaille également directement avec des syndicats (plateforme Paradis fiscaux et judiciaires et plateforme accaparements des terres) et des organisations mobilisées contre la précarité, pour la défense des droits en France ou encore pour la défense de l'environnement.

De même, avec la CIDSE (Coordination internationale des ONG catholiques de développement), le CCFD-Terre Solidaire facilite une parole d'Église dans les enceintes internationales. En France il mène un plaidoyer conjoint avec des organisations catholiques pour porter auprès des décideurs des messages d'équité, de partage des richesses et de respect des droits.

Ces démarches collectives s'articulent de plus en plus avec une démarche de communication propre au CCFD-Terre Solidaire, afin de valoriser aussi son rôle spécifique et sa mobilisation propre. L'expérience a démontré que la démarche particulière et la démarche collective peuvent tout à fait s'articuler sans se nuire, bien au contraire.

LE PLAIDOYER ET LE TRAVAIL MÉDIA

Le travail médiatique est un outil essentiel du plaidoyer qui poursuit deux objectifs principaux : s'adresser de manière indirecte aux décideurs et faire passer une idée dans l'opinion publique afin d'augmenter la pression. De plus, le travail avec les médias renforce la « notoriété » du CCFD-Terre Solidaire et des causes qu'il défend : cela contribue à peser sur les décideurs.



Le Forum Citoyen pour la Responsabilité Sociale des Entreprises (FCRSE)

C'est en 2004 que naît le FCRSE, répondant à l'enjeu d'introduire un contrôle démocratique sur les impacts sociaux, environnementaux et sociétaux de l'activité des entreprises. Le FCRSE milite, entre autres, en faveur d'une responsabilité effective des sociétés mères pour les dommages causés par leurs filiales en France ou à l'étranger. Plateforme d'échanges, force de propositions, le Forum regroupe une quinzaine d'organisations associatives et syndicales, mais aussi des universitaires, des économistes... Le CCFD-Terre Solidaire y joue un rôle moteur, et le représente dans le collectif européen ECCJ (European Coalition for Corporate Justice). Au niveau des Nations unies il est mobilisé sur ce sujet au sein de la CIDSE, coordination internationale d'ONG catholiques de développement.

Il s'exerce aussi bien au niveau national qu'au niveau local et revêt plusieurs formes :

- conférence de presse, communiqués de presse, dossiers spéciaux,
- tribunes dans la presse écrite, interviews et participation à des émissions de télévision ou radio,
- organisation d'événements médiatiques, de « stunts » (saynètes destinées à faire passer un message de manière attractive pour les médias).

Les médias permettent de faire connaître notre analyse d'une situation, notre expertise et nos propositions (notamment par la publication de rapports). Ils sont indispensables pour diffuser largement des messages de campagne et appeler l'opinion à se mobiliser. Enfin, ils rendent compte de l'ampleur de notre mobilisation et de nos impacts.

Depuis de nombreuses années, le CCFD-Terre Solidaire a tissé des relations avec un large panel de journalistes afin de relayer largement nos démarches et nos analyses. L'Association produit également un journal, *Faim Développement Magazine (FDM)*, qui se penche régulièrement sur des enjeux de plaidoyer à travers des reportages dans les pays du Sud. Une manière pédagogique et illustrée de creuser un aspect particulier d'un thème, permettant de toucher l'opinion publique. En janvier 2006, en écho à la campagne de plaidoyer « *Le soja contre la vie* », FDM avait consacré un dossier complet à cette question en publiant des reportages auprès de nos partenaires, notamment au Brésil.

La forte médiatisation de propositions de plaidoyer peut faciliter l'interpellation des décideurs à un moment clé. La campagne « *L'Europe plume l'Afrique* », menée conjointement avec l'ACDIC, organisation camerounaise, a favorisé de nombreuses interviews, émissions de radio et articles



La médiatisation de rapports

La publication de deux rapports « *Biens mal acquis* » (2007 et 2009), et « *L'Économie déboussolée* » (2010), a généré une quantité impressionnante d'articles de presse, d'interviews dans les médias, d'émissions de télévision et de reportages, tant en France que dans la presse internationale. Ces deux rapports abordent, chacun avec leurs éclairages et portes d'entrée respectives, les dysfonctionnements de la finance mondiale et le rôle joué par les paradis fiscaux pour encourager la corruption, les détournements d'avoires, l'évasion fiscale, toujours au détriment des populations locales dans les pays en développement. Cette médiatisation a permis de mettre en avant les propositions de régulations portées par le CCFD-Terre Solidaire mais aussi d'obtenir des retombées très concrètes : la publication du rapport *Biens mal acquis* a suscité un grand débat médiatique et public et la justice a été saisie de dossiers symboliques (Saisie en France des biens du président de Guinée Équatoriale, Teodoro Obiang Nguema et de son fils Teodorin).



Coupage de presse locale de l'Allier sur la démarche d'interpellation des candidats aux législatives 2012 par les bénévoles du CCFD-Terre Solidaire.

de presse. Le témoignage direct d'un partenaire du Sud mobilisé sur cet enjeu dans son pays, a été un élément important pour le plaidoyer de l'Association. Bernard Njonga, président de l'ACDIC était présent lors de la remise des pétitions au ministre du Commerce extérieur et son témoignage a été largement repris dans les médias. X

1 Le CRID
Centre de Recherche et d'Information pour le Développement, fondé en 1976, compte aujourd'hui 54 associations.

2 Coordination SUD (Solidarité, Urgence, Développement), fondée en 1994, regroupe 6 collectifs d'ONG françaises de solidarité internationale (dont le CRID), comptant 130 organisations membres au total.

SOUVERAINETÉ

ALIMENTAIRE

DU DROIT DES PEUPLES À SE NOURRIR EUX-MÊMES

Créé il y a un demi-siècle sur la question de la lutte contre la faim, le CCFD-Terre Solidaire a développé au fil des années une expertise de plus en plus pointue afin de défendre la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes. Les propositions qu'il a portées jusqu'à aujourd'hui, s'articulent autour de deux grands objectifs : la nécessaire régulation des marchés agricoles internationaux et la défense des agricultures familiales diversifiées dans une gouvernance alimentaire mondiale renouvelée.

COMMERCE MONDIAL : DE NOUVELLES ORIENTATIONS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Encourager l'agriculture paysanne et laisser aux peuples le droit de se nourrir eux-mêmes suppose de réguler les échanges internationaux. La stratégie engagée depuis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) par les accords de Marrakech en 1994 vise au contraire à ouvrir toujours plus les frontières, s'avérant catastrophique pour les pays du Sud : elle a fragilisé les paysannes locales, concurrencées par les importations en provenance de pays dont l'agriculture est soit soutenue par des subventions publiques, soit plus compétitive. Elle les a forcés à abandonner leurs terres et à renoncer à produire des denrées alimentaires.

Pour défendre le droit à la protection des marchés, le CCFD-Terre Solidaire lance en octobre 2004, avec d'autres ONG françaises et européennes, la campagne « L'Europe plume l'Afrique » qui illustre les ravages d'un libre-échange excessif, à travers l'impact des exportations européennes d'ailes et cuisses de poulet sur les élevages avicoles en Afrique. Ces bas morceaux non consommés par les habitants du Nord, bradés sur le continent noir, privent les éleveurs de débouchés, les obligeant à abandonner leur activité agricole pour gonfler le nombre de pauvres dans les villes.

Cette campagne est un succès, avec plus de 55 000 signataires d'une pétition visant à interpeller les gouvernements et institutions. En France et en Europe, les décideurs entament un dialogue avec la société civile. Les bénévoles de l'Association s'emparent de ce

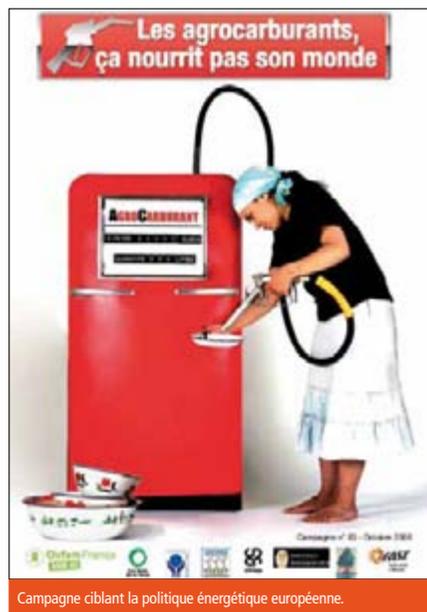


thème et questionnement, à l'instar de la Bretagne, leurs élus locaux, les producteurs, et les citoyens, sur les modèles agricoles ici et là-bas. Dans les pays africains, les retombées sont immédiates : au Cameroun, l'ACDIC¹ obtient la limitation et la taxation du volume de poulet congelé importé, ce qui encourage la production locale, et permet de nouvelles dynamiques au sein de la société civile. Au niveau international, le CCFD-Terre Solidaire s'investit fortement lors de la 5^e conférence de l'OMC à Hong-Kong en 2005, pour y défendre entre autres, la protection des marchés des pays du Sud. Cette conférence de l'OMC reconnaît l'importance de protéger les marchés des pays du Sud même si les mesures adoptées tardent jusqu'à aujourd'hui, à être mises en œuvre... →

55 000
signataires
pour la campagne
« L'EUROPE PLUME
L'AFRIQUE »

¹ ACDIC
Association
citoyenne de défense
des intérêts collectifs.
Créée en 2004 et
basée à Yaoundé.

**POUR LA DÉFENSE
D'UNE AGRICULTURE FAMILIALE**



Campagne ciblant la politique énergétique européenne.



organisations de petits paysans et de la société civile. Cependant, ce changement de paradigme ne se fait pas sans accroc. Car il demande bien des remises en cause, tant au niveau des politiques agricoles ou énergétiques des grandes puissances (pays du Nord ou émergents), que de leurs politiques commerciales et d'investissements.

L'incitation au développement des agrocarburants est ainsi révélatrice des dérives des politiques au niveau international et de leurs conséquences désastreuses sur l'agriculture familiale, en particulier au Sud.

À partir de 2006, le CCFD-Terre Solidaire critique les accaparements des terres par une poignée de pays et d'entreprises, qui y développent des productions alimentaires ou énergétiques pour satisfaire la croissance des pays les plus riches. Par la campagne collective « *Le soja contre la vie* », l'Association pose un regard critique sur l'expansion d'une monoculture destinée à nourrir les élevages intensifs d'abord, puis aux agrocarburants, et avance des alternatives concrètes pour la protection de la petite paysannerie. En 2008, la pression est accentuée avec la campagne « *Les agrocarburants ça nourrit pas son monde* ». Des rencontres ont lieu entre ONG, décideurs nationaux et européens tandis que l'opinion publique commence lentement à évoluer sur la question. Le Parlement européen adresse des recommandations claires pour revoir à la baisse l'objectif de 10 % d'agrocarburants dans les transports européens en 2020, directive malgré tout adoptée en décembre 2008. Aujourd'hui, de plus en plus de rapports critiquent la politique européenne d'incitation aux agrocarburants et la prochaine renégociation (2013-2014) permettra à la société civile de consolider ses avancées en faveur d'alternatives. Parallèlement, les instances de la FAO et la société civile posent les premières règles contre les accaparements de terre.

X

Pour le CCFD-Terre Solidaire, la lutte contre la faim passe par des politiques agricoles reposant sur des exploitations familiales. Pourtant depuis des décennies, ce sont les grandes unités, pratiquant une agriculture intensive pour le marché mondial, qui sont privilégiées. Ce modèle a pourtant montré ses limites. Le CCFD-Terre Solidaire s'est associé aux sociétés civiles du monde entier pour faire évoluer les politiques. Premiers résultats : en 2004, la FAO, organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, formule des Directives pour la défense du droit à l'alimentation afin de guider les États dans l'élaboration de leurs politiques. En 2009, la communauté internationale progresse dans la mise en place d'une gouvernance alimentaire mondiale, avec la réforme du Comité de la sécurité alimentaire (CSA) de la FAO, qui associe aujourd'hui les



Agriculture paysanne en Asie. La priorité de l'agriculture est de nourrir le milliard de personnes qui souffrent de la faim dans le monde.

© DR



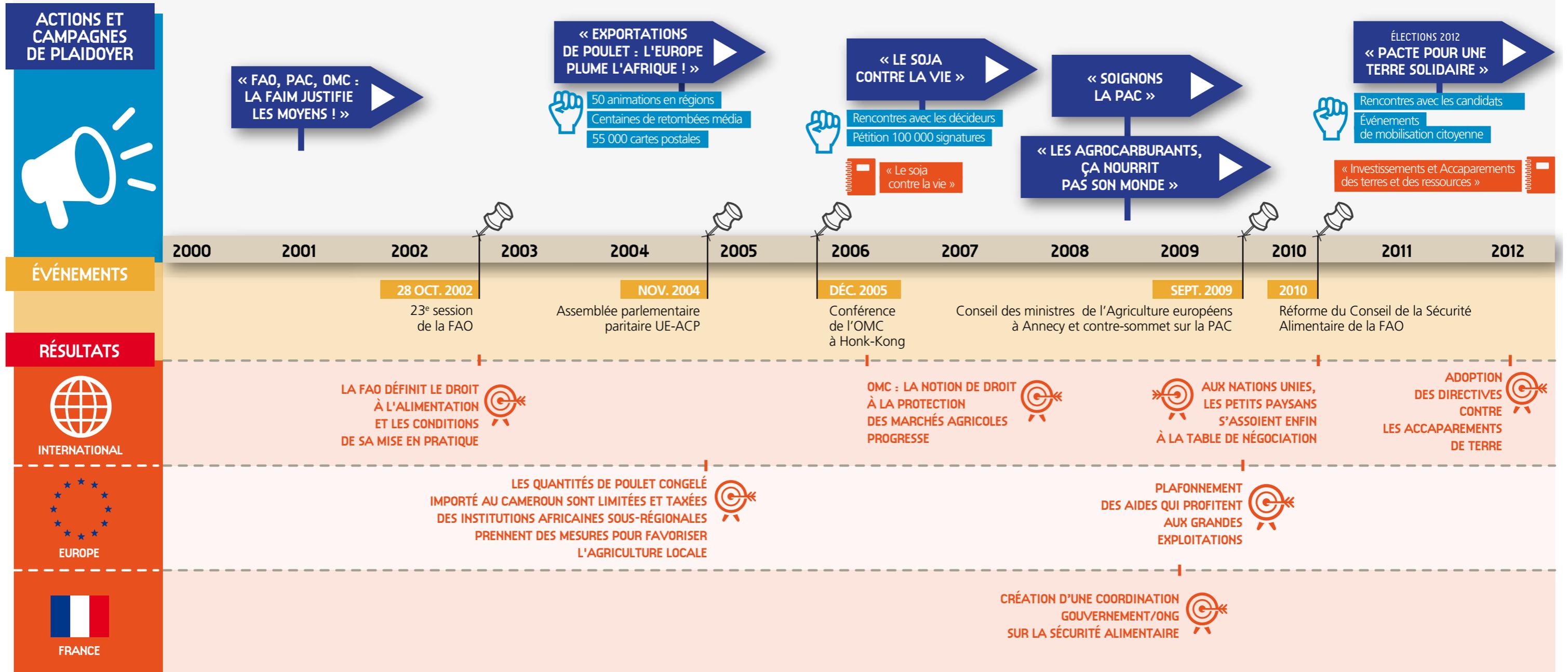
« La croissance des monocultures liées aux agrocarburants occasionne la destruction de la biomasse au Brésil. Le déplacement des zones d'élevage vers de nouvelles frontières agricoles est le principal facteur de destruction de la forêt amazonienne. »

FASE, partenaire brésilien du CCFD-Terre Solidaire.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



10 ANS DE PLAIDOYER, c'est difficile à faire tenir dans un graphique ! Celui-ci n'est pas exhaustif mais offre un aperçu des temps forts des campagnes menées par le CCFD-Terre Solidaire et des résultats de son action à différentes échelles.





FINANCEMENT

DU DÉVELOPPEMENT



POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES RICHESSES

Combattre la faim et la pauvreté, mission originelle du CCFD-Terre Solidaire, revient à s'interroger sur la manière de mieux répartir les richesses. L'enjeu est de favoriser le développement des pays victimes d'une répartition inégale. Depuis une dizaine d'années, le CCFD-Terre Solidaire a cherché à avancer sur deux grands fronts : le premier, c'est l'augmentation de l'aide publique au développement (APD), pour redistribuer au Sud, une partie de la richesse produite par le Nord. L'un des objectifs a été de compléter cette aide par des financements alternatifs, telle la taxe sur les transactions financières (TTF). Le second vise à accroître les ressources propres dont disposent les pays du Sud, afin qu'ils puissent eux-mêmes investir dans leur développement, via l'annulation de leurs dettes ou la lutte contre l'évasion fiscale.

© GODONG / Philippe Lissac

UNE SOLIDARITÉ RENFORCÉE

Répondant à un impératif de solidarité vis-à-vis des pays en développement, les pays industrialisés décident en 1970 de consacrer 0,7 % de leur richesse nationale à l'APD. 30 ans plus tard, alors que cette promesse a encore été rappelée à l'occasion du Sommet du millénaire de 2000, seule une poignée de pays ont atteint ou sont en voie d'atteindre cet objectif. Au cours de la dernière décennie, la société civile n'a eu de cesse de rappeler leurs devoirs aux pays riches tout en faisant des propositions pour accroître l'efficacité de l'aide. Parallèlement, la création de nouveaux mécanismes rendant cette aide publique moins tributaire des aléas budgétaires des pays donateurs, a été et reste un axe fort de plaidoyer.

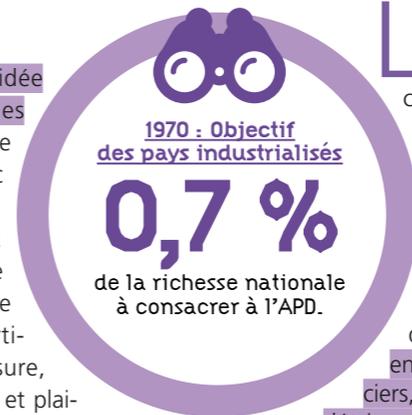
Ainsi, les ONG ont fait avancer l'idée d'une taxe internationale sur les transactions financières (TTF). Le CCFD-Terre Solidaire, en lien avec la CIDSE et Coordination Sud, a publié différents rapports entre 2000 et 2004 prouvant qu'un tel mécanisme contribuerait à une justice sociale mondiale, via une meilleure répartition des richesses. Au fur et à mesure, les ONG peaufinent leurs positions et plaident aujourd'hui pour une évolution de l'aide vers un impôt mondial qui serait prélevé non pas sur les seules transactions de change mais sur les mouvements de capitaux. Le CCFD-Terre Solidaire mène un lobbying allant dans ce sens auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), de l'Élysée ou de Maignon. D'après un rapport du FMI, 15 pays du G20 disposent déjà d'une telle taxe en 2011, même s'ils ne l'affectent pas tous au développement. De plus, les ins-

titations européennes en ont fait une priorité même si elles n'ont pas encore recueilli l'aval des États membres sur ce dossier. S'il reste encore un gros travail de lobbying à accomplir afin que les revenus d'une telle taxe soient réellement destinés à la solidarité, la persistance de la société civile sur ce thème a indéniablement porté ses fruits.

REDONNER AUX ÉTATS DE RÉELLES MARGES DE MANŒUVRE

L'évasion fiscale des multinationales fait perdre aux États du Sud 125 milliards d'euros de recettes fiscales chaque année, soit quatre fois le montant nécessaire estimé par la FAO pour éradiquer la faim dans le monde. Une évasion permise par la multiplication des paradis fiscaux : après avoir dénoncé ces trous noirs de la finance, les ONG françaises et internationales ont choisi de s'attaquer de front aux comportements des entreprises et des intermédiaires financiers, coupables d'un hold-up financier au détriment des plus pauvres.

Investi sur ce sujet dès le début des années 2000, le CCFD-Terre Solidaire développe une expertise pointue et est à l'origine de la Plateforme « Paradis fiscaux et judiciaires » (2006). En 2009, la campagne collective « Stop Paradis Fiscaux » fait connaître la proposition du reporting pays par pays des multinationales, une exigence de transparence dont il fait son véritable cheval de bataille. La pression du CCFD-Terre Solidaire sur les



décideurs s'accroît, notamment par la publication en 2010 des rapports « *Paradis Fiscaux : bilan du G20 en 12 questions* » puis « *L'Économie déboussolée* », et avec la campagne « *Aidons l'Argent à quitter les paradis fiscaux* » qui recueille le soutien de 500 000 citoyens.

Les ONG ne tardent pas à récolter les fruits de cette mobilisation qui dépasse largement le cadre de l'Hexagone : en 2008 les Nations unies reconnaissent le fléau de l'évasion fiscale pour le financement du développement. En avril 2010, l'Union européenne, dans une communication, pointe pour la première fois le lien entre paradis fiscaux, multinationales et pauvreté. Le 13 juin 2010, le Conseil européen des Affaires étrangères reprend à son compte la proposition d'une transparence pays par pays. La Commission franchit une nouvelle étape en lançant une consultation afin de recueillir l'avis de tous les acteurs sur cette revendication des ONG.

En France, le travail de lobbying auprès des décideurs s'avère également payant : entre 2010 et aujourd'hui, 18 régions se sont ouvertement engagées à demander à leurs partenaires financiers de leur fournir un reporting pays par pays de leurs activités. Plusieurs villes et départements ont également suivi ce mouvement.

Finalement, en novembre 2011, le G20 de Cannes souligne explicitement l'importance d'exiger plus de transparence des multinationales. Une nouvelle étape est franchie, reste à concrétiser la demande. X



« On nous explique que le développement passera par le soutien à des investissements privés. Or aujourd'hui, les ressources qui nous échappent à travers l'évasion fiscale des entreprises multinationales nous privent de moyens indispensables pour financer nos politiques d'éducation, de santé ou de soutien à l'agriculture. »

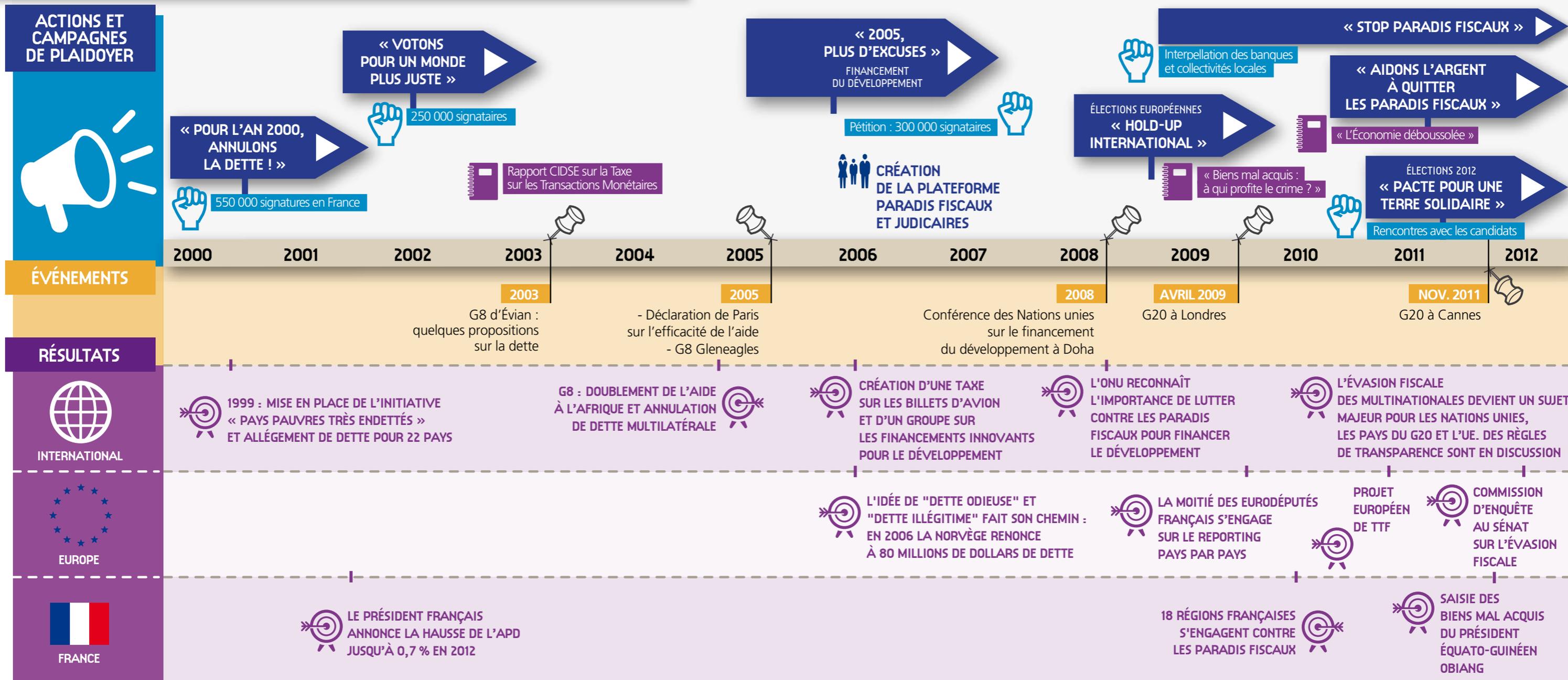
Sandra Kidwingira, du réseau pour la justice fiscale en Afrique.



FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT



10 ANS DE PLAIDOYER, c'est difficile à faire tenir dans un graphique ! Celui-ci n'est pas exhaustif mais offre un aperçu des temps forts des campagnes menées par le CCFD-Terre Solidaire et des résultats de son action à différentes échelles.



RESPONSABILITÉ

DES MULTINATIONALES

UNE RÉGULATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

L'engagement du CCFD-Terre Solidaire sur le thème de la responsabilité sociétale des entreprises naît de la prise de conscience que les entreprises, tout comme les États, ont des responsabilités vis-à-vis des pays du Sud. Or, malgré leur poids croissant dans le contexte de mondialisation, les multinationales ne sont pas tenues responsables des violations des droits humains commises par leurs filiales dans les pays du Sud. Le CCFD-Terre Solidaire a décidé de centrer son action sur la mise en place d'un cadre juridique au niveau national, européen et international qui permettra d'exiger des entreprises le respect de ces droits.

DE LA NÉCESSITÉ D'ENCADRER LES MULTINATIONALES

Dès 1995, le CCFD-Terre Solidaire milite pour la mise en place de codes de bonne conduite dans les entreprises agissant dans les pays du Sud et monte, avec des alliés, le collectif « Éthique sur l'étiquette ». Progressivement et face à la montée en puissance des multinationales, le CCFD-Terre Solidaire affine son expertise et précise ses axes de plaidoyer en réclamant :

- un encadrement par l'État de l'activité des multinationales afin de les obliger à une réelle transparence sur leurs activités,
- que les entreprises multinationales soient tenues responsables juridiquement des activités de leurs filiales,
- la possibilité pour les victimes de l'action des entreprises d'accéder à la justice.

Au cours des années 2000, l'Association s'implique fortement avec d'autres ONG, syndicats, universitaires dans des collectifs comme le Forum citoyen pour la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE France) et la plateforme European Coalition for Corporate Justice (ECCJ). Le CCFD-Terre Solidaire intervient également dans des espaces de négociations internationaux et européens, auprès de l'OCDE, de l'OIT, du Parlement Européen... Il multiplie les rencontres avec les élus impliqués sur cette question à différents niveaux.

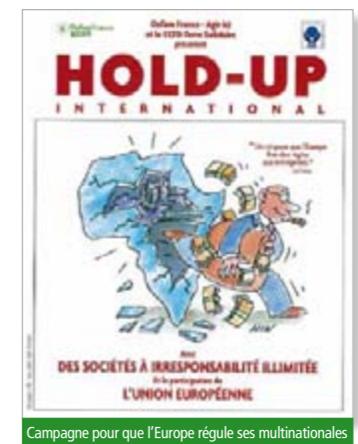
DES ENGAGEMENTS CONCRETS

L'engagement soutenu et la qualité de l'expertise des ONG sur la responsabilité des multinationales a des retombées visibles : en France, en 2008, le Grenelle de l'Environnement relance les débats sur la RSE en étendant l'obligation de transparence à toutes les entreprises de plus de 500 salariés. Il propose également une amélioration du système de responsabilité des sociétés

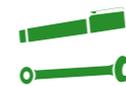
mères par rapport à leurs filiales. Des avancées hélas rognées depuis par la pression de certaines entreprises, la société civile poursuit donc sa mobilisation.

La pression s'accroît également au niveau européen. À la veille des élections européennes de 2009, le CCFD-Terre Solidaire et Oxfam France interpellent les candidats en France en lançant la campagne « *Hold-Up international* », et obtiennent de la moitié des eurodéputés français élus un engagement à pousser la régulation des multinationales. Engagement suivi en novembre 2010 par la campagne « *Des Droits pour Tous, des Règles pour les Multinationales* », portée par un réseau européen de 250 organisations de la société civile (dont le CCFD-Terre Solidaire). La société civile organise une Journée d'action contre l'impunité des multinationales et demande à l'Union européenne d'adopter un cadre législatif contraignant les rendant responsables de leurs impacts sur les personnes et l'environnement.

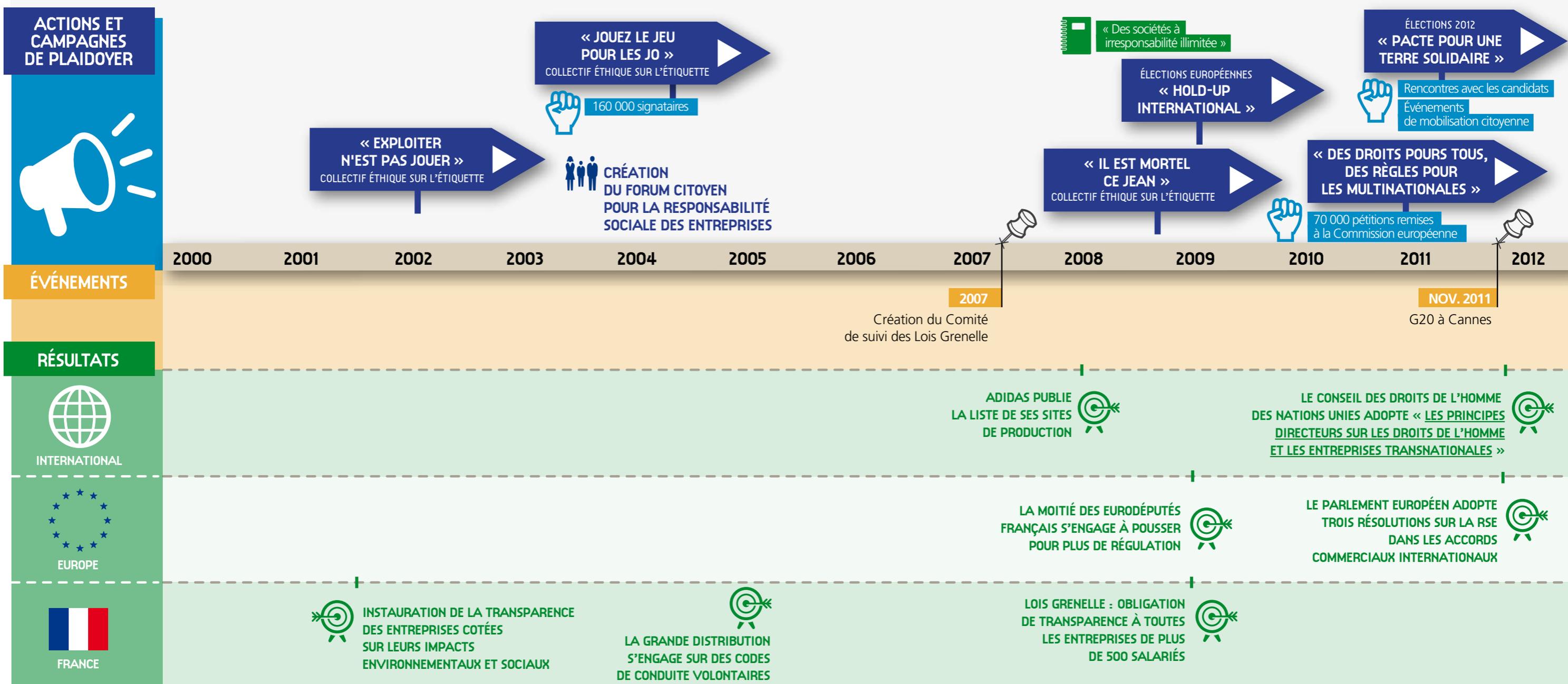
70 000 signatures de citoyens sont remises au Vice-président de la Commission européenne. Les contacts tissés avec les députés comme avec les instances communautaires commencent à porter leurs fruits. Depuis 2010, le Parlement européen a adopté trois résolutions visant à intégrer les droits de l'homme, les normes sociales et environnementales dans les accords commerciaux internationaux. ✕



RESPONSABILITÉ DES MULTINATIONALES



10 ANS DE PLAIDOYER, c'est difficile à faire tenir dans un graphique ! Celui-ci n'est pas exhaustif mais offre un aperçu des temps forts des campagnes menées par le CCFD-Terre Solidaire et des résultats de son action à différentes échelles.





UN PLAIDOYER POUR LA PAIX

La multiplication des situations de guerres civiles entrave le développement de nombreux pays du Sud. Dès le début des années 2000, le CCFD-Terre Solidaire décide de faire de la prévention et la résolution des conflits un de ses axes de plaidoyer. L'Association, après s'être longtemps mobilisée sur des actions d'éducation à la paix et à la non-violence, décide de s'engager avec des partenaires du monde entier dans des campagnes plus politiques : il s'agit de pousser à un encadrement du commerce des armes et à un plus grand contrôle de l'exploitation et des exportations des ressources naturelles dans les pays déchirés par les conflits.



© Amnesty International

POUR UN CONTRÔLE DU COMMERCE DES ARMES

L'idée d'une réglementation internationale du commerce des armes a mis du temps à être acceptée. En effet, elle est survenue pour la toute première fois en 1997, lorsque les lauréats du prix Nobel de la Paix ont réclamé un code de conduite sur les transferts d'armes internationaux, appel ensuite repris par un grand nombre d'ONG. L'action du CCFD-Terre Solidaire débute en 2003, au moment où une campagne mondiale « Contrôler les armes » est lancée par la société civile. Réunies au sein d'un collectif, elles défendent un accord international, juridiquement contraignant, capable de stopper les transferts irresponsables d'armes et de munitions. De manière régulière, le CCFD-Terre Solidaire relaie la campagne en France avec des alliés.

UN LOBBYING ACTIF EN FRANCE

Au niveau national, l'Association a avancé depuis 2003 sur plusieurs fronts en demandant :

- une plus grande transparence dans le contrôle des transferts d'armes,
- le renforcement du dispositif législatif,
- une plus grande implication des parlementaires sur ce sujet.

Aujourd'hui, les résultats de ce travail sont probants. En effet, la France publie chaque année un rapport au Parlement sur ses exportations d'armes tandis que l'opinion publique a réellement pris conscience de l'importance de réguler ce commerce.

Pourtant, le gouvernement français doit aller plus loin encore pour assurer une législation forte dans ce domaine. Le CCFD-Terre Solidaire, fort d'une expertise reconnue, continue à rencontrer les élus en France pour leur exposer ses propositions.



UN LONG CHEMIN VERS UN TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LE COMMERCE DES ARMES (TCA)

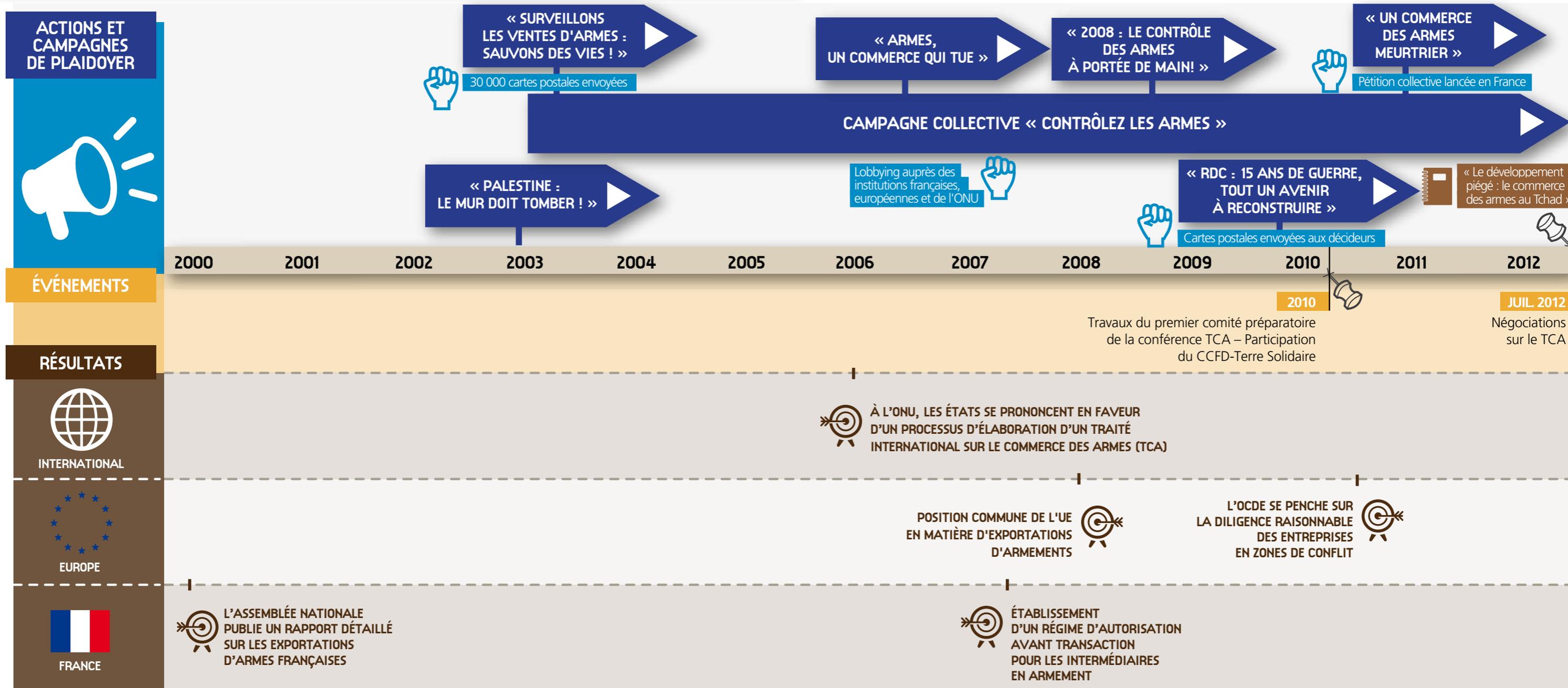
Les démarches de notre Association ont également eu une visée internationale. L'action collective des ONG a permis d'accélérer la mise en œuvre d'une réglementation internationale.

En 2006, à l'ONU, l'écrasante majorité des États vote en faveur de l'élaboration d'un tel traité. Il a pourtant fallu attendre jusqu'en 2009 pour voir le principe du TCA définitivement validé par les 151 États et qu'un calendrier de négociations soit ouvert. Pendant ce temps, le CCFD-Terre Solidaire a concentré son action auprès des citoyens et des décideurs sur le contenu du futur traité et l'importance qu'il soit complet, afin d'avoir une réelle portée à l'avenir. Le CCFD-Terre Solidaire a notamment été présent lors de toutes les réunions préparatoires aux négociations, et a contribué à la formation des sociétés civiles et des négociateurs de pays africains, tout en interpellant les décideurs français sur ses propositions.

Aujourd'hui, la France est en accord avec 90 % des demandes des ONG sur le contenu du traité, et s'est engagée à peser dans les négociations à New York en juillet 2012, pour la mise en place d'un TCA capable de devenir un réel instrument juridiquement contraignant. ✕

PRÉVENTION ET RÉOLUTION DES CONFLITS

10 ANS DE PLAIDOYER, c'est difficile à faire tenir dans un graphique ! Celui-ci n'est pas exhaustif mais offre un aperçu des temps forts des campagnes menées par le CCFD-Terre Solidaire et des résultats de son action à différentes échelles.



NOS PARTENAIRES MÈNENT LEUR PROPRE PLAIDOYER

L'APPUI AU PLAIDOYER DE NOS PARTENAIRES

De plus en plus de nos partenaires privilégient le plaidoyer comme forme d'action afin d'agir sur les causes structurelles de la pauvreté, du mal développement, des conflits armés, et pour renforcer la démocratie. Ils alertent et interpellent leurs propres décideurs et proposent des politiques alternatives pour leurs pays. Ces partenaires sollicitent un appui du CCFD-Terre Solidaire pour renforcer leurs capacités de plaidoyer, via le financement d'études et de projets, la mise en relation avec d'autres acteurs de la société civile porteurs des



Un plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire pour la paix au Proche-Orient

En vue de faire évoluer la situation au Proche-Orient, le CCFD-Terre Solidaire, en lien avec la Plateforme Palestine en France, ou la CIDSE au niveau européen, est amené régulièrement à interpellier les autorités françaises et européennes, afin qu'elles agissent sur la politique d'occupation menée par Israël dans les Territoires palestiniens. Ce plaidoyer porte sur la levée du blocus de Gaza et l'arrêt de l'expansion des colonies, sur le rôle de l'UE, et pour le respect du droit international dans les accords signés avec Israël. À cet égard les questions de l'efficacité de l'aide internationale et celle du développement sous occupation sont posées. Les bénévoles du Réseau, regroupés au sein d'un réseau thématique, se sont emparés de cet enjeu et se mobilisent. Afin de mieux comprendre les réalités locales, plusieurs membres du Réseau ont fait des missions, qualifiées d'« immersions », dans la région.

mêmes positionnements. Par exemple, en RDC, avec le soutien du CCFD-Terre Solidaire, ONG, mouvements paysans et organisations de femmes ont élaboré des propositions pour une loi foncière juste et équitable, qui garantisse la sécurisation foncière pour les petits exploitants. Ces propositions ont, pour partie, été reprises dans le projet de code agricole élaboré par les institutions congolaises.

×

UN PLAIDOYER-PAYS CONJOINT VIS-À-VIS DES DÉCIDEURS AU NORD

Le changement des politiques nationales peut passer par des interpellations internationales : ainsi nos partenaires sollicitent parfois le CCFD-Terre Solidaire afin qu'il mène lui-même un plaidoyer sur un pays ou une région précise. Encourager la France ou l'Union européenne à modifier sa posture à l'égard d'un pays, à exiger le respect des droits humains dans ce pays, relève donc également du plaidoyer mené par le CCFD-Terre Solidaire.

DU PARTENARIAT À L'ALLIANCE

Dans certains cas, nous cherchons conjointement à faire évoluer les modes d'action et le travail du CCFD-Terre Solidaire d'une notion de « partenariat » vers une notion « d'alliance ». Nous travaillons dans une co-construction de positions et d'actions avec certains de nos partenaires. Le plaidoyer en tant que mode d'action a toute sa place dans ces évolutions.

×



Un plaidoyer conjoint

Depuis 2010, le CCFD-Terre Solidaire participe avec ses partenaires Latindadd et Tax Justice Network Afrique au groupe de travail de l'OCDE sur la Fiscalité et le Développement dans une démarche collective.

Ainsi, souligne Sandra Kidwingira du Réseau pour la justice Fiscale en Afrique : « Nous plaidons pour des systèmes fiscaux favorables aux pauvres et qui financent le bien commun. Nous luttons contre les mauvaises pratiques et politiques fiscales qui favorisent les plus nantis et encouragent d'inacceptables inégalités. Dans notre combat, l'action collective, coordonnée avec d'autres régions du monde est cruciale. »



Des partenaires de l'Association mènent une action de sensibilisation de l'opinion publique à Paris

© CCFD - Terre Solidaire

ÉLECTIONS 2012 : UNE INTERPELLATION CITOYENNE RÉUSSIE

En février 2012, en pleine campagne présidentielle et législative, le CCFD-Terre Solidaire a lancé un appel à un Pacte pour une Terre solidaire.

De nombreux candidats nous ont répondu et se sont engagés.

Bien décidé à se faire entendre des candidats de tous bords politiques, mais aussi des médias et de l'opinion, le CCFD-Terre Solidaire a soumis 16 propositions précises et étayées pour faire avancer la lutte contre l'évasion fiscale, la régulation des multinationales, des marchés agricoles et la défense des droits des migrants.

Le monde politique est plus attentif que jamais aux interpellations des organisations de solidarité internationale : nos propositions sont fondamentales autant pour les populations du Sud, que pour la société française !

Le CCFD-Terre Solidaire a ainsi obtenu **des engagements de 5 candidats à la présidentielle, dont François Hollande**. Des réponses précises et argumentées, sur lesquelles s'appuyer pour faire avancer l'action gouvernementale sur les sujets qui nous préoccupent. Pour l'interpellation des candidats aux législatives,

la mobilisation du réseau de bénévoles du CCFD-Terre Solidaire a été sans précédent : avec une énergie remarquable, et avec l'appui des salariés du CCFD-Terre Solidaire, ils ont étudié les propositions pour étayer leurs arguments, et **rencontré plus de 450 candidats dans toute la France !** Les craintes initiales de certains à se lancer dans cette aventure se sont vite dissipées : tous les candidats ont accueilli avec grand intérêt cette démarche citoyenne, apprécié la qualité des propositions, et 320 se sont engagés sur le Pacte.

Au final, **72 députés élus, soit 12 % de l'Assemblée Nationale, de gauche comme de droite**, sont aujourd'hui engagés sur des propositions du CCFD-Terre Solidaire. L'Association poursuit sa mobilisation, du local au national, pour que ces engagements se concrétisent dans des changements de politiques et de législations.

Les bénévoles ont aussi été très actifs, souvent dans des démarches inter-associatives, pour **sensibiliser l'opinion publique** aux enjeux de solidarité dans ces élections : ils ont organisé plus de 130 activités allant de la pièce de théâtre à la conférence publique, en passant par des animations de rue ou des jeux.

De vraies avancées pour la solidarité internationale !



CONTACTS ET LIENS

LIENS [www.](#)

www.ccfid-terresolidaire.org

PLATEFORMES ET COLLECTIFS

Plateformes généralistes

Coordination SUD

(Solidarité Urgence Développement)
Coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (+ de 130 ONG via 6 collectifs)
www.coordinationsud.org

CIDSE (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité)

Alliance de 16 organisations catholiques d'Europe et d'Amérique du Nord
www.cidse.org

CRID (Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement)

Collectif de 53 associations, actif sur le volet éducation et mobilisation des citoyens.
www.crid.asso.fr

Financement du développement

Tax Justice Network - Réseau européen pour la Justice Fiscale

www.taxjustice.net

Plateforme Paradis fiscaux et judiciaires (PPFJ)

www.stopparadisfiscaux.fr

Régulation et responsabilité des entreprises

Forum citoyen pour la RSE

www.forumcitoyenpoumlarse.org

ECCJ (European Coalition for Corporate Justice)

Coordination européenne du plaidoyer pour la RSE
www.corporatejustice.org

Éthique sur l'étiquette (ESE)

Collectif en lien avec La Clean Clothes Campaign
www.ethique-sur-etiquette.org

Souveraineté alimentaire

PAC 2013 - Plateforme Agricultures Durables et Solidaires

www.pouruneautrepaac.eu/

GISA - groupe interministériel français sur la sécurité alimentaire

www.gisa-france.fr/

Prévention et résolution des conflits

« Contrôlez les armes » Plateforme française
fra.controlarms.org/pages/index-fra

Plaidoyer pays - populations

Des Ponts pas des murs (droits des migrants)

www.despontspasdesmurs.org/

Plateforme des ONG pour la Palestine

www.plateforme-palestine.org



CONTACTEZ-NOUS !

CCFD-Terre Solidaire
4, rue Jean Lantier
75001 PARIS
Tél : 01.44.82.80.00

E-mail : plaidoyerlocal@ccfd.asso.fr



ccfd-terre solidaire

CCFD-TERRESOLIDAIRE.ORG

